

(Nom et prénom)  
(adresse)  
(localité)

Nom du propriétaire  
ou de la gérance

X, le x 2022

*Concerne: baisse de mon loyer*

Mesdames, Messieurs,

Le 3 mars 2020, l'Office fédéral du logement a annoncé une baisse du taux de référence pour les loyers de 1,50 à 1,25%. Cela justifie une nouvelle baisse de 2,91% des loyers en cours pour la prochaine échéance utile.

C'est la neuvième baisse successive du taux de référence depuis septembre 2008, faisant plonger celui-ci de 3.50 à 1,25%, ce qui rend légitime une importante baisse de loyer pour cette période.

Selon un article publié dans *Arcinfo* du 28 février dernier, il est souligné que les locataires ont payé 78 milliards de francs de trop entre 2006 et 2021 au titre de leur location, soit en moyenne plus de 200 francs par mois.

En vertu des dispositions légales, je vous prie de bien vouloir me faire profiter de cette baisse et d'adapter en conséquence mon loyer.

Dans cette attente et en vous remerciant par avance de votre obligeance, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.